



# Communiqué de presse



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

Toulouse, le  
24 janvier 2018

## L'agro-écologie en action en Occitanie : 10 nouveaux Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) reconnus en 2017



En région Occitanie, 10 nouveaux GIEE ont été reconnus dans le cadre de l'appel à candidatures 2017, en complément des 51 GIEE reconnus en 2015 et 32 reconnus en 2016.

Notre région témoigne d'une dynamique soutenue : à l'issue de la 3<sup>ème</sup> campagne de reconnaissance, on compte ainsi en Occitanie **93 GIEE reconnus** par le préfet de région (525 au niveau national) qui engagent 97 exploitants agricoles.

Les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) permettent une reconnaissance officielle par l'Etat de l'engagement collectif d'agriculteurs et, le cas échéant, d'autres partenaires dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques en visant une performance économique, environnementale et sociale. Mis en place dans le cadre de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, ils constituent l'un des outils clés du projet agro-écologique pour la France pour impulser la transition écologique et agroalimentaire des modes de production de la filière agricole.

La **capitalisation des résultats** est un axe fort de la mise en œuvre des GIEE, devant contribuer activement à cette transition. En Occitanie, une première réunion de travail en lançant la coordination régionale s'est tenue en septembre 2017 ; co-organisée par la DRAAF et la Chambre régionale d'agriculture, elle a rassemblé les réseaux impliqués dans la dynamique et mis notamment en avant le rôle de la capitalisation pour **pérenniser les actions**, la nécessité **d'outils simples** portant autant sur le cheminement que sur le résultat, et la **place centrale des agriculteurs** dans le processus et l'appropriation des innovations. Cette première réflexion méthodologique sera poursuivie en 2018 pour élaborer puis mettre en œuvre une feuille de route de la coordination de la capitalisation au plan régional.

Pour l'année 2018, afin d'améliorer la lisibilité et l'efficacité des **dispositifs d'accompagnement de collectifs d'agriculteurs vers l'agro-écologie**, un travail est en cours pour **mettre en convergence** les appels à projets relatifs aux GIEE (reconnaissance et financement de leur animation) et aux groupes [Ecophyto 30 000](#), en vue d'un **lancement commun fin février**. Tous les services concernés sont à pied d'œuvre : DRAAF, DREAL, les deux Agences de l'eau et la Chambre régionale d'agriculture.

### Contacts Presse

DRAAF Occitanie  
Anne BERNACHON  
☎ 06.99.96.81.08  
☎ 05.61.10.61.12

Sophie LESAFFRE  
☎ 06.35.16.36.31  
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU  
☎ 06.85.80.22.14  
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne  
31038 TOULOUSE  
CEDEX 9  
☎ 05.34.45.34.45

*Vous pouvez consulter  
les précédents  
communiqués de presse  
à l'adresse suivante :*

<http://www.occitanie.gouv.fr/communiques>

Retrouvez l'ensemble des GIEE reconnus en Occitanie sur le [site Internet de la DRAAF](http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-GIEE-reconnus-en-Occitanie)  
<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-GIEE-reconnus-en-Occitanie>